

**MADAME LA PRESIDENTE,
EXCELLENCES,**

Je voudrais d'abord exprimer ma sincère gratitude au gouvernement chilien pour les chaleureuses dispositions d'accueil, notamment pour la merveilleuse excursion à Arica où j'ai eu l'occasion, non seulement de vivre la grande et riche expérience d'une opération de déminage, mais également de rencontrer un peuple riche de son histoire et de sa culture chinchorro.

Je voudrais donc saluer la tenue de cette quinzième réunion des Etats parties à la Convention d'Ottawa qui nous offre une fois de plus, l'occasion d'évaluer les progrès accomplis depuis notre dernière rencontre en terre africaine à Maputo en juin 2014, lors de la 3^e Conférence d'examen, dont les résultats nous servent de boussole pour l'horizon 2025.

En dépit de nombreux défis à relever, dans sa mise en œuvre, parmi lesquelles son universalisation, la Convention d'Ottawa continue de faire prévaloir avec succès les normes éthiques et morale sur l'interdiction des mines antipersonnel.

C'est sur ces bases que se construit et se renforce la coopération entre les Etats, dont les avantages aussi bien en matière de déminage que d'assistance aux victimes sont indéniables, comme l'ont indiquées de nombreux exemples dans les déclarations depuis le début de cette réunion.

Madame la Présidente,

En louant la nécessité de partager les bonnes expériences et d'apprendre les uns des autres de bonnes pratiques, je voudrais également relever avec satisfaction l'implication de la société civile, qui, dans le cas de mon pays a contribué à l'atteinte de l'un des objectifs de la Convention.

En effet, c'est grâce à l'intervention d'une mission technique conjointe des ONG Norwegian Aid, DEMETER DEMINAGE, avec l'appui de l'Unité de Déminage humanitaire de Genève et des forces armées congolaises que la Zone supposée minée, à notre frontière avec l'Angola, a été déclarée sans mines.

C'est également grâce à l'appui et au soutien de nombreux partenaires tant bilatéraux que multilatéraux que le Congo a fait face aux conséquences de l'explosion du dépôt de munitions dans le régiment des blindés de Mpila le 4 mars 2012 ; explosion qui a fait de nombreuses victimes et causé d'importants dégâts matériels.

Les opérations de dépollution des zones affectées par ce drame ont été achevées en Aout 2012. Le retour des populations dans la zone a été rendue possible. Ici, les ONG ont également joué un rôle remarquable.

Madame la Présidente,

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO 15MSP

Le Congo est ici pour contribuer avec chacun de vous et tous ensemble à la recherche de l'universalisation de ce Traité.

C'est pourquoi, le Congo réitère son appel, sans cesse renouvelé en direction des Etats qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer à la Convention d'Ottawa, afin de consolider durablement et universellement les principes et objectifs qu'elle porte.

Les générations futures seraient reconnaissantes à celles de notre époque, si nous pouvions leur laisser un environnement exempt de mines antipersonnel, ces engins qui brisent les vies des innocentes des déshérités, eux qui ne menacent personne.

Pour ces vies innocentes enlevées, bisées ; pour le bien de l'humanité toute entière, nous avons le devoir de poursuivre nos efforts en vue de l'élimination totale de la production, du stockage et utilisation des mines antipersonnel.

Je vous remercie de votre attention.